



**Pour une France Libre
au cœur de la Vraie Europe**



Libérer la France, sauver l'Europe

Manifeste juillet 2021

Introduction au Manifeste du mouvement France Libre Vraie Europe



Le manifeste du mouvement France Libre Vraie Europe est une proposition concrète faite aux Françaises et aux Français pour décider à nouveau de leur destin.

Abandonner la liberté n'a jamais conduit la France sur le chemin de l'honneur. Il était évident que la soumission de la France à l'Empire de l'Union européenne n'aurait que de mauvais fruits. Depuis les années 1970, des gouvernements irresponsables parvinrent néanmoins à forcer la Nation dans une voie si contraire à l'histoire et à la culture de la France. L'impression que la politique des gouvernements ne répond plus à la volonté du Peuple français est de plus en plus évidente. Même si certains pensent qu'il est trop tard, il convient de décider à nouveau des lois qui gouvernent les Françaises et les Français. Proposant que la France recouvre la liberté, ce document, le *Manifeste du mouvement France Libre Vraie Europe*, propose une direction pour servir le bien commun de la Nation en s'affranchissant de l'imposition de lois étrangères.

Recouvrer la liberté peut sembler aujourd'hui impossible mais il convient de ne pas oublier que, comme souvent dans l'Histoire, des événements exceptionnels permirent à des Françaises et des Français courageux de reprendre leur destin en mains comme ce fut le cas avec Jeanne d'Arc et plus récemment avec le général de Gaulle. Puisse ce document contribuer à cela. Les pages suivantes sont une ébauche de politique de la Nation et de nombreux thèmes n'ont pas été abordés. Votre contribution est naturellement bienvenue !

Des sujets majeurs seront abordés dans ce manifeste comme la réforme constitutionnelle, l'écologie, l'immigration, l'économie ou la solidarité intergénérationnelle.

Si vous croyez que la France est assez grande pour être libre, si vous pensez que les Françaises et les Français sont encore capables de choisir les lois qui les régissent, si vous pensez que l'Empire de l'Union européenne n'a rien à voir avec la véritable Europe qui repose sur une histoire millénaire et une culture partagée, si vous pensez que nous devrions exercer notre droit souverain de contrôler nos frontières, si vous pensez qu'il est injuste de s'endetter sans limites en laissant le soin à nos enfants et nos petits-enfants de payer l'addition, si vous pensez que les élites politiques ont sacrifié une grande partie du Peuple français pour de folles et coûteuses idéologies, alors le mouvement France Libre Vraie Europe s'adresse à vous et ce document vous est destiné.

Le mouvement France Libre Vraie Europe a pour objectif de proposer que la France recouvre sa liberté et de préparer la politique d'une Nation indépendante. Le préalable au gouvernement d'une France libre est de reconstituer la France en tant qu'État. Le mouvement ne participera donc pas aux élections législatives et présidentielles puisque le cadre actuel empêche les Français de décider librement des lois essentielles.



Sommaire



- Appel aux Françaises et Français libres
- Introduction au Manifeste du mouvement France Libre Vraie Europe
- Esprit du mouvement France Libre Vraie Europe
- Mission du mouvement France Libre Vraie Europe
- Géographie de la France
- La France : une Nation à la croisée de plusieurs communautés
- La communauté française
- La Vraie Europe : une communauté de Nations partageant une Histoire et une Culture
- La Civilisation occidentale : Un océan au cœur de l'Occident
- Libérer la France de l'Empire de l'Union européenne
- L'Empire de l'UE désagrège la communauté française
- Restaurer la France en tant qu'État
- Promouvoir une libre coopération en Europe
- Promouvoir une Alliance européenne des États-Nations libres
- Participer au Conseil de l'Europe mais libérer la France de la Cour européenne des droits de l'homme
- L'Europe et le symbole du drapeau européen
- Empêcher l'ONU de s'ériger en gouvernement mondial
- Environnement et écologie
- Agriculture, pêche et alimentation
- Santé et SRAS-CoV-2
- Famille et protection de l'enfance
- Solidarité intergénérationnelle et retraites
- Handicap, dépendance et accueil de la fragilité
- Lutte contre la pauvreté
- Éducation et liberté scolaire
- Liberté d'expression et lutte contre la censure
- Citoyenneté et nationalité
- Politique d'accueil et immigration
- Quelques idées pour favoriser l'unité de la Nation française
- Défense et sécurité extérieure de la France
- Solidarité occidentale et Alliance atlantique
- Principes de politique étrangère de la France
- Police et sécurité intérieure de la France
- Emploi et lutte contre le chômage
- Énergie, climat et environnement
- Politique monétaire
- Fiscalité
- Subsidiarité : communes, départements et régions
- Mémoire et histoire
- Culture
- Participer au mouvement France Libre Vraie Europe



Liberté et indépendance de la Nation

La philosophie politique du mouvement *France Libre Vraie Europe* repose sur deux jambes que l'on pourrait résumer de la manière suivante : « **Liberté et indépendance de la Nation** » d'une part et « **doctrine sociale équilibrée** » d'autre part. Ces deux jambes ont permis à la France de **marcher librement dans le monde** avant qu'elles ne soient brisées par des responsables politiques convaincus qu'il valait mieux que la France soit livrée à des puissances étrangères parce que ce serait mieux pour elle et qu'elle n'aurait plus le choix.

Doctrine sociale équilibrée

Thèmes défendus par le mouvement *France Libre Vraie Europe*

Écologie et protection de l'environnement, promotion de la **liberté des Peuples et des Nations**, respect de la **souveraineté des États**, promotion d'une vision des **rapports de force régulés par le droit**, promotion d'une économie au service du bien commun, **sécurité des personnes et des biens**, défense de la **liberté de navigation**, promotion sincère de la **paix**, protection de la **famille**, défense de la **liberté religieuse**, défense de la **liberté d'expression**, défense de la **liberté d'éducation**, distinction du spirituel et du temporel, respect de la **dignité humaine**.

Promouvoir une écologie intégrale, une écologie qui soit aussi humaine et sociale

Sauvegarder la maison commune de la Terre est une priorité absolue. La dégradation de l'environnement est étroitement liée à la culture contemporaine, c'est pourquoi **l'écologie doit être intégrale et ne pas exclure les êtres humains**. L'écologie intégrale inclut le **patrimoine naturel mais aussi historique et culturel** comme celui des Peuples et des Nations.

Une **fausse vision de l'Europe**, conçue comme un **Empire**, c'est-à-dire une construction politique supranationale, émergea après la Deuxième guerre mondiale. Répondant au **projet de Richard Coudenhove-Kalergi**, développé dans les ouvrages *Paneuropa* (1923) et *L'idéalisme pratique* (1925), l'Empire de l'Union européenne a pris le contrôle de la France.

En 1992, le **traité de Maastricht** donna naissance à l'**État fédéral supranational de l'Union européenne** et fit naître une **VI^e République française dans laquelle le Peuple n'était plus souverain**. Puisque la caractéristique particulière de l'État est que ses « lois aient leur source en lui, et non dans quelque communauté qui lui serait subordonnée, coordonnée ou supra-ordonnée » (Édith Stein), la France cessa officiellement d'exister en tant qu'État. Cette construction supranationale mit en cause l'attribut essentiel d'une Nation libre, c'est-à-dire sa liberté et sa souveraineté, soit l'autorité et le pouvoir de disposer librement de son présent et de son avenir, en acceptant ou en refusant des engagements. Les choix toxiques d'une minorité ont ainsi privé la France de son indépendance et, d'une manière encore plus grave, d'une partie de son identité, celle de **Peuple** et de **Nation libre**.

La soumission de la France à un Empire est contraire à son identité de Nation libre

Pour être de nouveau au service des Français et du monde, il convient en priorité de permettre à la Nation française de recouvrer sa liberté et à nouveau faire ses lois, à l'instar de la **Constitution de la V^e République** dans laquelle la **souveraineté nationale appartenait au Peuple** qui l'exerçait « par ses représentants et par la voie du référendum » (article 3 de la déclaration de 1958). La priorité est par conséquent de :

Libérer la France et la reconstituer en État

Par ses proportions et sa **situation unique entre terres et mers**, la France donne une **impression d'harmonie** lorsqu'on la regarde sur une carte. La **place singulière de la France dans le monde** tient donc en premier lieu à sa **géographie**, faisant de la métropole une **charnière entre le monde atlantique à l'occident, l'étendue continentale à l'orient, l'espace nordique dans sa partie septentrionale et le monde méditerranéen sur son flanc méridional**.

La France, une Nation entre terres, mers et océans

**La France,
une Nation maritime au
rayonnement mondial**

L'histoire apporta à la France de **nombreuses terres situées au-delà des mers et des océans pour en faire une Nation au rayonnement mondial**. La France devint ainsi une véritable **thalassocratie** au cours des siècles. Ses **terres ultramarines** sont aujourd'hui des **éléments fondamentaux de son identité et de sa Culture**. La France est finalement tout autant « continentale » qu'elle est « thalassocratique ».

Comptant une **immense surface maritime**, la France ne peut se comprendre et s'aimer sans prendre en compte **l'héritage des aventures maritimes** en Amérique du Nord puis en Afrique, au Levant et en Extrême Orient. La **France outre-mer** en est témoin.

**La France d'outre-mer au cœur de
l'identité de la France**

La France : une Nation à la croisée de plusieurs communautés



Faisant le lien entre le monde nordique et le monde méditerranéen **la France met en relation le Nord et le Sud**. Faisant le lien en tant que péninsule entre le monde atlantique nord-américain et l'espace germanique, elle **unit l'Est et l'Ouest**. **La France est finalement au centre géographique de l'Occident**, représentant une sorte de **centre de gravité de l'espace occidental**.

La France au centre géographique de l'Occident

La France au cœur des communautés européenne et atlantique

La France se situe tout d'abord par sa géographie, son histoire et sa culture dans la **communauté européenne** mais ce n'est pas la seule communauté à laquelle elle appartient. **L'appartenance de la France à la communauté atlantique est fondamentale.**

La France appartient à d'autres communautés comme la **communauté francophone**, la **communauté verticale sur l'axe Europe-Méditerranée-Afrique** ou bien la **communauté la plus large qui rassemble toutes les Nations du monde** qui se trouve aujourd'hui rassemblée au sein de l'Organisation des Nations unies.

La France appartient à la communauté francophone et la communauté verticale

La France doit être libre pour appartenir aux communautés européenne, atlantique, francophone et verticale



La France est une communauté unie par une langue, une culture, une histoire et un sens.

Une Nation a plus conscience d'elle-même qu'un Peuple et peut décider de se constituer en État, ce qui fut historiquement le cas de la France. Le processus d'unification de l'État-Nation fut très lent, si bien qu'en France sont mêlés le Peuple, la Nation et historiquement l'État.

La communauté nationale ne se réduit pas à la métropole mais englobe aussi l'outre-mer. La France ne peut en effet se comprendre sans inclure les terres héritées de sa longue Histoire au-delà des mers et des océans. Ces terres sont des espaces privilégiés de rayonnement français.

L'union de la métropole et des terres ultramarines est une singularité de l'identité de la France

La France est une Nation assimilatrice. Le multiculturalisme n'est pas dans l'ADN de la France.

La France est un pays sans préjugé raciste. Devenir Française ou Français signifie vouloir vivre d'une manière française, en harmonie avec une Histoire et une Culture. À l'opposé de la logique historique des Empires allemands, le multiculturalisme et le multiethnicisme n'est pas le propre de la France en tant que communauté de destin.

La Nation est une communauté fondamentale qui a la responsabilité de s'orienter vers le bien et de faire grandir chaque membre (Edith Stein).

La Vraie Europe une communauté de Nations partageant une Histoire et une Culture 1/2



Qu'est-ce que
l'Europe ?
Un continent ?
Une Culture ?

« On voit apparaître **deux concepts d'Europe** : l'un, celui que l'on pourrait appeler « **culturel** », regroupe un certain nombre de faits économiques et politiques ; l'autre, le concept « **géographique** », désigne un certain endroit du globe, que l'on peut montrer du doigt sur la carte ». Mais « l'Europe comme lieu précède l'Europe comme contenu » (Rémi Brague).

Le premier concept d'Europe est géographique et distingue « trois acceptions successives » soit : **un premier sens étymologique** « probablement sémitique, est celui d'une direction, le soleil couchant (...) on ne peut alors montrer où est l'Europe, encore moins définir ses frontières »; **un deuxième sens** « qui se rencontre chez les géographes grecs, est celui d'un espace autour duquel on peut naviguer, et à l'intérieur ou à l'extérieur duquel on peut se trouver : Plus précisément, il s'agit de cet espace qui va de la rive occidentale de la mer Égée jusqu'à l'Océan » et enfin **un troisième sens** « **un tout auquel on peut appartenir**. Être européen ne signifie plus alors simplement être situé à l'intérieur d'un espace, mais être un des éléments qui constituent un tout » (Rémi Brague).

**L'Europe est
une direction,
un espace,
un tout auquel on
peut appartenir**

Puisque l'on ne sait dire où l'Europe commence et où elle se finit,
il est clair que l'Europe est un concept géographique seulement de façon secondaire.



La Vraie Europe une communauté de Nations qui partageant une Histoire et une Culture 2/2



L'Europe s'est formée au Moyen-Âge sur les ruines de l'Empire romain. « L'Europe, au Moyen-Âge, c'est l'Occident latin, l'Occident de langue culturelle latine. Les gens de Constantinople en appellent parfois les habitants des « Européens », plus souvent des « Francs ». Les gens de Bagdad les appellent plutôt des « Francs » » (Rémi Brague). **C'est pour cette raison que la France se confond avec l'Europe.**

**La France se confond
intimement avec l'Europe**

**La géographie de
l'Europe a évolué dans le
temps, passant du
pourtour de la
Méditerranée à l'espace
situé au Nord de la
Méditerranée**

Sur le plan historique, être européen signifie avoir une « conscience d'appartenance ». « L'espace européen, à la différence de l'Amérique, n'a pas de frontières naturelles » et « la première dichotomie se fit selon un axe nord-sud. Elle divise un Ouest et un Est, en gros le bassin méditerranéen d'une part (« Occident ») et, d'autre part, le reste du monde (« Orient ») ». « Vient ensuite une seconde division, selon un axe est-ouest. Elle s'opère à l'intérieur du bassin méditerranéen, qu'elle sépare en deux moitiés à peu près égales : il s'agit de la division nord-sud consécutive à la conquête musulmane de l'est et du sud de la Méditerranée au VII^e siècle » (Rémi Brague).

Être européen signifie vivre d'une Histoire et d'une Culture partagées.



La Civilisation occidentale : un océan au cœur de l'Occident



Cherchant à « dominer les océans » (Olivier Chaline), les Bourbons s'aventurèrent de l'autre côté de l'Atlantique et firent naître en Amérique la Nouvelle-France, c'est-à-dire des espaces d'esprit et de Culture française comme la Louisiane (bien plus grande que l'État-fédéré américain qui en porte actuellement le nom), le Canada ou l'Acadie, qu'il était alors possible de relier en canot. La langue française demeura au Québec, actuelle province du Canada.

La France eut une place prépondérante dans la projection de l'Europe en Amérique

La Civilisation occidentale rassemble l'Europe et sa projection de l'autre côté de l'Atlantique

La Civilisation occidentale est le résultat de la projection des Nations européennes de l'autre côté de l'Atlantique. Les Nations nord-américaines virent le jour lorsque de nombreux émigrés européens partirent découvrir les immenses espaces peu peuplés de l'autre côté de l'Atlantique. Ce sont d'abord des Anglais, des Espagnols, des Français et des Hollandais qui s'installèrent puis des Irlandais, des Écossais, des Allemands, des Polonais, des Russes...

De chaque côté de l'Atlantique, les Nations héritières de la tradition européenne se rassemblèrent, développant une communauté occidentale se nourrissant de la Culture classique et biblique. Avec « la grande apostasie de l'Occident », le matérialisme et l'athéisme ont pris une place centrale dans la Civilisation occidentale. La Civilisation chrétienne de l'Occident, autrefois appelée Chrétienté, a disparu. L'Occident n'est donc plus chrétien, du moins en apparence, mais ses racines le sont.

Le fond de la Civilisation occidentale reste lié à la Culture classique et biblique



Libérer la France de l'Empire de l'Union européenne



L'État fédéral supranational de l'Union européenne est un Empire

L'Empire de l'UE est une construction politique qui se situe au-dessus des Peuples et des Nations. Comme les autres Empires occidentaux européens du XX^e siècle, l'Empire de l'UE possède les deux caractéristiques principales des Empires : la première d'être basés sur une logique d'expansion et de conquête (pas forcément armée), la seconde de différencier la citoyenneté de la nationalité au sein de l'Empire. L'État fédéral supranational de l'Union européenne ne repose pas sur la liberté et la souveraineté des Nations ni sur des traités internationaux mais sur des organes supranationaux qui régissent la vie des Nations en leur imposant le Droit de l'Empire.

Le cardinal de Richelieu, ministre de Louis XIII, avait mis son talent à promouvoir un ordre européen basé sur l'équilibre des puissances, une organisation contraire à la logique de l'Empire.

L'Empire de l'Union européenne a détruit la logique d'équilibre des puissances. En effet, « les empires n'ont pas intérêt à opérer au sein d'un système international : ils aspirent à être le système international » (Henry Kissinger)

La « diète de Strasbourg » (Otto de Habsbourg) est le parlement de l'Empire de l'Union européenne

Les Empires sont porteurs d'une idéologie généralement traduite par une mission universaliste et une promesse d'éternité. C'est particulièrement le cas de l'Empire de l'UE.

La France n'est pas faite pour vivre dans la fédération supranationale de l'Union européenne, une construction impériale d'inspiration allemande



L'Empire de l'UE désagrège la communauté française 1/2



Entraînant la **désintégration des Peuples et des Nations**, le nouvel État fédéral supranational de l'Union européenne repose sur une logique **multiethnique et multiculturelle** étrangère à l'histoire et la culture françaises.

La logique multiethnique et multiculturelle de l'Empire de l'UE est opposée à la logique assimilatrice de la France. L'immigration a pu être bénéfique dans l'Histoire de France mais le multiculturalisme, souvent vecteur de conflictualité, n'est pas dans l'ADN de la France.

Il est nécessaire de rappeler que la politique migratoire ne pourra pas être définie par la Nation française tant qu'elle sera soumise à l'Empire de l'UE.

Les partis qui prétendent vouloir décider de la politique migratoire tout en voulant que la France reste prisonnière de l'Empire de l'UE abusent leurs électeurs.

Le découpage de la France en « **Nouvelles régions** » répondait au besoin de l'Empire de l'UE d'administrer des espaces de taille comparable aux *Länder* allemands, un choix ne répondant absolument pas aux besoins des Français.

L'Empire de l'UE requiert l'abandon de la mémoire de certaines régions dont l'histoire est liée aux anciennes provinces de France (Champagne, Alsace, Lorraine...) et exige la création de nouveaux « *Länder* » sans Culture ni Histoire (« **Grand Est** »...) dont la taille convient mieux aux besoins de l'Empire de l'UE.



L'Empire de l'UE désagrège la communauté française 2/2



La concurrence effrénée au sein de l'Empire de l'UE participe à la désagrégation du marché de l'emploi en France.

En promouvant des transferts de main d'œuvre destinés à mettre en concurrence les salaires à l'intérieur de l'Empire de l'UE, des millions de Français ont été privés de la capacité de s'incarner dans la société par le travail. La concurrence déloyale au sein de l'Empire de l'UE participe à la création d'un chômage de masse.

De sinistres directives permettent à des étrangers de travailler en France sans payer en France les charges et impôts associés. La conséquence est une destruction massive des emplois.

Libérer la France des lois de l'Empire de l'UE est un préalable pour cesser de livrer la France au pillage.

Libérer la France de l'Empire est nécessaire pour lutter efficacement contre la criminalité.

La liberté incontrôlée de mouvement des personnes au sein de l'Empire de l'UE livre la France aux ravages de bandes étrangères organisées.

Les révoltes de nombreux Français engagés dans les mouvements des *Gilets jaunes* est une conséquence de la soumission de la France à l'Empire de l'UE.

La politique promue par l'État fédéral supranational de l'UE favorise l'opposition entre les « périphéries » des Nations européennes et les « métropoles » de l'Empire de l'UE.



Restaurer la France en tant qu'État 1/2

« La souveraineté est le « pouvoir de commander joint à la prérogative de ne pas relever d'autrui. Elle est le caractère distinctif de l'État dans l'ordre international. Par lui, l'État se différencie de toute autre catégorie de collectivité humaine vivant sur un territoire et soumise à un pouvoir. Le terme de souveraineté équivaut à celui d'indépendance. Le droit international public est par ailleurs fondé sur le respect de la souveraineté et de l'égalité des États » (Marie-France Garaud, Philippe Seguin). En effet, « ce n'est pas l'argent qui donne le pouvoir mais bien la souveraineté, c'est-à-dire posséder les quatre pouvoirs suivants : décider de la paix et de la guerre, faire les lois, rendre la justice et battre monnaie » (Marie-France Garaud).

La souveraineté n'est pas un critère moral mais juridique qui caractérise la capacité à décider. Elle est le corollaire de la liberté.

Dire que l'État est souverain « signifie qu'il est lui-même auteur de son droit ». Par conséquent, « si l'État reconnaissait une puissance de contrainte supérieure à lui-même, il y aurait abandon de souveraineté et de ce fait autodestruction de l'État » (Edith Stein)

Edith Stein écrivait que « dans la construction de l'État, la souveraineté joue un rôle analogue à celui de la liberté dans celle de la structure de la personne individuelle. Une personne est libre dans la mesure où elle effectue des actes spontanés et qu'elle se gouverne elle-même. Et cette liberté est inséparable de la personnalité ». Par conséquent « lorsqu'un État est privé de sa souveraineté, étant soumis aux impératifs d'un autre État, il perd son caractère d'État ; de même un individu, privé de sa spontanéité et enchaîné à la volonté d'un autre, a perdu sa personnalité ». La souveraineté et l'indépendance nationale étaient clairement liés dans la constitution de 1958. Ceux qui l'ont écrite savaient que pour être souveraine, la France devait être indépendante. Le général de Gaulle voulait en effet que la France fût libre pour appuyer une volonté politique indépendante.

Restaurer l'État pour redonner au Peuple français la capacité de choisir ses lois.

Restaurer la France en tant qu'État 2/2

Certains utilisent le mot « **souverainisme** » pour qualifier ceux qui souhaitent que le Peuple décide lui-même mais **le mot « souverainisme » ne dit rien du fait qu'il soit le propre d'une Nation ou d'un Empire**. Les gouvernements des dernières décennies furent en effet « souverainistes » au sens où ils défendirent la souveraineté de l'Empire de l'UE.

Pour soumettre la France à l'Empire de l'UE, les Français auraient dû collectivement accepter de changer de constitution, en particulier rejeter le principe de la « souveraineté nationale » (Préambule de la Constitution de la V^e République) et abolir le principe du « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple » (Article 2).

Le rôle de la France dans le monde repose sur sa liberté, sa souveraineté et son indépendance. La soumission de la France à un Empire l'empêche de répondre à sa vocation profonde puisque la liberté lui est absolument nécessaire, peut-être plus qu'à tout autre pays. Sur le plan de la philosophie politique, au-delà de la Constitution de la V^e République qui confirmait l'indépendance nationale, la mission de la France dans le monde est d'être libre, comme l'indique son nom même dérivé de « franc », c'est-à-dire libre.

Le mot « souverainisme » ne dit pas que la souveraineté est le propre d'une Nation.

La Constitution de 1958 ne permettait pas au gouvernement de soumettre l'État français au nouvel État fédéral supranational de l'Union européenne, ce que l'élite de la République fit malgré tout. Comme ce fut le cas pendant l'Occupation, étant donné l'illégalité et l'illégitimité de l'autorité de fait, l'Empire de l'Union européenne dans le cas présent, les lois et décrets supranationaux sont frappés d'inexistence. La nullité de ces derniers doit maintenant être constatée. Point n'est ici besoin de faire appel, comme le souhaitent certains « *frexiters* », à l'article 50 du Traité sur l'Union européenne.

Il ne peut y avoir de gouvernement français légitime qui ait cessé d'être indépendant. Restaurer l'État est une nécessité, seul moyen de restaurer la démocratie en France.

Promouvoir une libre coopération en Europe



La véritable coopération entre Peuples et Nations doit se faire librement, comme c'est le cas de plusieurs organisations internationales utiles en Europe à l'instar de l'Office européen des brevets ou de l'Agence spatiale européenne. Le Royaume-Uni, la Norvège et la Suisse ne font plus ou pas partie de l'Empire de l'UE, ce qui ne les empêche nullement d'être membres de ces organisations.

Il n'est pas nécessaire de constituer un Empire pour coopérer intelligemment entre Peuples et Nations.

Les partenariats furent historiquement plus profitables à la France.

L'Empire de l'UE veut fabriquer ses propres « champions impériaux » en transférant le contrôle de champions nationaux français à des étrangers, vidant la France de son savoir-faire et de ses emplois. **Plutôt que de saborder les entreprises françaises** proches de la dépense publique (armement, énergie, transport ferroviaire...), **mieux vaut des coopérations par programmes** ou des partenariats à l'instar des succès passés dans le domaine de l'aéronautique militaire par exemple (Transall franco-allemand, Jaguar franco-britannique...). La fusion ou la vente des fleurons français finissent tôt ou tard par transférer les centres de décision et de nombreux emplois en dehors de la France.



Promouvoir une Alliance européenne des États-Nations libres



En se constituant en Empire, la *Fausse Europe* de l'UE perturbe le système international parce qu'elle est un nouveau « **système impérial** », une **construction politique** qui n'est **pas propice aux relations entre Nations**. La machine supranationale de l'Empire de l'UE fait aujourd'hui **peur aux Nations qui n'en sont pas membres**, particulièrement au sein des authentiques organisations internationales. Seule la **Vraie Europe peut permettre aux Peuples européens d'entretenir de véritables relations internationales** puisqu'elle demeure le lieu privilégié des échanges entre Nations.

Il convient d'arrêter de « faire l'Europe » pour « retrouver l'Europe ».

L'oppression de l'Empire de l'UE invite aujourd'hui l'Europe à **renouer avec le meilleur d'elle-même**, sans honte ni culpabilité parce que **la Culture européenne et occidentale est magnifique**. La Vraie Europe peut s'y ressourcer à nouveau. Et c'est en retrouvant la force de ses **racines grecques, romaines et bibliques** que l'Europe pourra retrouver l'énergie qui semble aujourd'hui lui faire défaut. Il convient donc de promouvoir une **Alliance de Civilisation basée sur les valeurs universelles** que sont, entre autres, la dignité de la personne humaine, la solidarité entre Nations ou la justice.

Alliance européenne des États-Nations libres

Redécouvrir ce qui a fait la richesse de l'Europe pour coopérer intelligemment entre Nations libres et souveraines afin de **promouvoir la paix et la justice** : voilà le programme !



Participer au Conseil de l'Europe mais libérer la France de la Cour européenne des droits de l'homme



Réunie à Paris le 9 novembre 1948, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait une **Déclaration universelle des droits de l'homme** dont René Cassin, compagnon des premières heures de la France Libre, avait été un artisan. Fondé en 1949 par dix pays dont la France, rassemblant aujourd'hui quarante-sept pays, le **Conseil de l'Europe mit en place une Convention européenne des droits de l'homme** conçue comme le premier instrument concrétisant et rendant contraignants certains des droits énoncés dans la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*. Ouverte à la signature à Rome le 4 novembre 1950 et entrée en vigueur en 1953, elle ne fut discrètement ratifiée qu'en vertu d'un décret pris le 3 mai 1974 sous la présidence par intérim d'Alain Poher, quelques semaines après la mort de Georges Pompidou. Il fallait naturellement soumettre la France à des juges étrangers sans que les Français s'en aperçoivent.

La CEDH a donc pris la fonction de législateur et de Cour suprême du Conseil de l'Europe, si tant est que ses membres reconnaissent dans leur Droit la suprématie de la CEDH, ce qui n'est pas le cas de certains États. Au sein de l'État Fédéral Supranational de l'UE, la France avait déjà été soumise à un premier « chien de garde » représenté par la **Cour de justice de l'UE (CJUE)** qui avait vu le jour après la **création de la première entité fédérale supranationale**, la **Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA)**, en 1951. Un premier « chien de garde » supranational ne suffisant pas, un deuxième « chien de garde » supranational représenté par la CEDH fut ajouté. La conséquence de cet acte fut de **soumettre la France à des juges étrangers**. Par conséquent, la France est donc encore moins l'« auteur de son droit » et encore moins un État. Finalement, le **gouvernement des Nations européennes tend à devenir post-démocratique**. Il convient donc de :

Maintenir la participation de la France au Conseil de l'Europe mais refuser la tutelle de la Cour européenne des droits de l'homme



L'Europe et le symbole du drapeau européen



Tandis que le fondateur de l'Union paneuropéenne, Richard Coudenhove-Kalergi, avait proposé le symbole fait d'« **une croix rouge, sur un soleil d'or, sur fond bleu** » et que d'autres idéologues de la fédération européenne avaient, au sein du **Mouvement européen**, créé un drapeau sur lequel figurait **un grand E vert sur fond blanc**, les **démocrates-chrétiens**, eux aussi convaincus de la nécessité de fondre les Nations dans une fédération supranationale, avaient fait le choix d'un **drapeau azur comportant douze étoiles** (sans rapport avec le nombre de pays présents dans la fédération) en 1955.

Le symbole proposé par les démocrates-chrétiens fut choisi au détriment des symboles proposés par l'Union paneuropéenne et le Mouvement européen



*Ancien drapeau du Conseil de l'Europe
Actuel drapeau de l'Union européenne*

La Communauté économique européenne (CEE) emprunta en 1983 le **drapeau azur aux douze étoiles d'or** au **Conseil de l'Europe** créé en 1949. Bien qu'Arsène Heitz, celui qui proposa le drapeau européen avec ses douze étoiles, s'inspira de **l'Apocalypse de Saint Jean**, que cette origine ait été voulue ou non par le Conseil de l'Europe, il convient de rappeler que **l'Empire de l'UE n'a pas grand chose à voir avec l'Europe et encore moins avec le christianisme.**



Actuel drapeau du Conseil de l'Europe

Le drapeau européen emprunté par l'Empire de l'Union européenne doit être restitué au Conseil de l'Europe.





Nations Unies

La France fait partie de la communauté des Nations représentée par l'Organisation des Nations unies (ONU). Membre permanent du Conseil de sécurité, elle y occupe une place singulière, conséquence de son histoire. Cette responsabilité exige de la France un surplus de courage, d'honnêteté et d'engagement pour remplir son véritable rôle qui devrait être celui de défendre la liberté des Nations.

**L'Organisation des Nations Unies doit être
une communauté de Nations dont le dialogue et le partage sont au cœur.**

Espace auparavant dédié à l'échange et à la coopération entre Nations, l'ONU semble s'engager toujours plus vers un rôle « normatif ». Les errances anthropologiques des Nations Unies autour des « droits reproductifs » liées aux théories du *gender* et du *queer* sont devenues un pilier de cette organisation internationale. Considérée par les idéologues de la « gouvernance globale » comme seule à même d'assurer la sauvegarde de l'humanité mais perçue comme une ébauche de dictature par une quantité croissante de Peuples, l'ONU semble dérailler. La dérive idéologique de ce que le général de Gaulle appelait « le machin » est avérée.

**L'Organisation des Nations Unies ne doit en aucun cas devenir
un gouvernement mondial, une forme d'Empire universel, édictant
et imposant une norme absolue et faisant perdre aux Nations leur liberté.**

Environnement et écologie 1/3

Préserver la maison commune de la terre



La période qui suivit la Deuxième guerre mondiale entraîna une dégradation, peut-être irrémédiable, des sols et des eaux. La société de consommation et ses déchets, partie intégrante du libéralisme, en porte une grande responsabilité. Sans véritable prise de conscience, il est illusoire de penser que la situation s'arrangera d'elle-même.

La sauvegarde de la maison commune de la terre nécessite une coopération internationale pour privilégier un développement durable et intégral.

Il conviendrait d'adopter un premier principe général qui serait que chaque génération transmette un environnement de même qualité, voire de meilleure, à la génération qui lui succède plutôt que de lui laisser une « ardoise ».

L'urgence consécutive à la dégradation de l'environnement nécessite de faire appel à la logique de *Bien commun*, une notion qui inclut les générations futures. En effet, un développement humain intégral ne peut ignorer les générations à venir mais doit se fonder sur la solidarité et sur la justice intergénérationnelles.



Aux côtés du monde végétal, les océans restent l'un des plus gros « absorbeurs » de dioxyde de carbone de l'atmosphère. La conséquence de cette absorption est que « l'océan se réchauffe, devient plus acide et moins fécond » (GIEC), conduisant des populations de poissons à migrer vers des eaux plus fraîches au Nord. Le réchauffement climatique entraîne la fonte de la cryosphère (régions gelées de notre planète), modifiant la disponibilité en eau dans certaines régions et contribuant à l'élévation du niveau des océans. Ceci provoque des mutations de l'habitat de l'Homme (zones plus facilement inondables...) et augmente les risques de crises dans de nombreux domaines dont ceux de la sécurité, de la défense ou de l'énergie qui structurent en profondeur les relations internationales.

La sauvegarde des mers, de l'océan et de l'air a vocation à être abordé sur un plan international. Il convient d'agir sur les émissions de gaz carbonique en y associant la question de la pollution des sols et des eaux intérieures pour une approche écologique plus complète.

Les gaz à effet de serre, le gaz carbonique en particulier, entraînent une augmentation de la température de l'air et des océans. La priorité internationale est donc aujourd'hui, avec raison, donnée à la réduction de la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Les efforts entrepris pour réduire les émissions de gaz carbonique, extrêmement coûteux, n'auront malheureusement qu'un impact marginal puisqu'une quantité immense a déjà été émise depuis la Révolution industrielle. Cela ne signifie pas qu'il faille rester passif mais simplement **refuser de rester dans l'illusion**. Parce que ce sont des espaces partagés entre Peuples et Nations, les questions de l'air et des océans sont abordées sur le plan international, le rôle des Nations Unies est à ce titre crucial.

Une attention particulière doit être donnée aux océans, d'autant plus que la France possède un immense domaine maritime.

Environnement et écologie 3/3

La priorité des sols et des eaux intérieures



Les Français peuvent avoir un réel impact sur la préservation des sols et les eaux intérieures.

Les responsables politiques sont légitimes pour s'investir sur la question des émissions de gaz à effet de serre sur le plan international mais sont d'abord sommés d'agir sur ce qui est sous leur responsabilité directe, c'est-à-dire les terres et les eaux intérieures. Il s'agit là d'une question d'abord locale même si la coopération internationale est nécessaire pour traiter certains espaces (zones frontalières, eaux partagées...).

En seulement quelques décennies, la qualité de l'alimentation s'est dégradée avec le manque de diversité des cultures. L'usage intensif de produits chimiques a eu des effets néfastes dont témoigne la disparition partielle des abeilles. Celles-ci ont pourtant un rôle essentiel puisqu'elles participent à la reproduction des plantes. La pollution des eaux, en particulier des nappes phréatiques, des rivières et des fleuves est devenue préoccupante. La consommation de certains produits pharmaceutiques par l'Homme a eu pour conséquence d'envoyer des résidus médicamenteux dans des eaux qui ne peuvent être parfaitement traitées. La conséquence de l'ingestion de ces produits est une dégradation de la santé et de la fertilité humaine.

Les défis concernant la dépollution des sols et des eaux intérieures devraient être abordés en priorité dans un cadre régional puis national.

De manière générale, l'organisation du territoire doit être pensée de manière durable, c'est-à-dire au service du bien commun. Il s'agit ici de promouvoir un équilibre qui permette de retrouver une diversité de la faune et de la flore amenant les Français à vivre en conscience avec leur environnement.



Par sa position géographique privilégiée, la France bénéficie d'un accès privilégié aux mers et aux océans mais aussi de la chance d'avoir des terres parmi les plus fertiles du monde. Permettant de nourrir les Hommes, les métiers destinés à faire usage des sols, des mers et des océans sont d'une importance primordiale. L'agriculture française se retrouve cependant moins compétitive que nombre de ses concurrents, et ce pour différentes raisons dont les techniques employées et la structure capitaliste des exploitations.

L'agriculture française est devenue un secteur massivement subventionné puisque le prix des produits de la terre ne permet pas à une exploitation familiale de fonctionner durablement.

Le succès du commerce dit « biologique », surtout en milieu urbain, témoigne de l'attente légitime de nombreux Français qui souhaitent favoriser une agriculture plus locale et responsable. Bien menée, cette politique aura pour conséquence d'augmenter la qualité des produits, de permettre aux agriculteurs de vivre dignement et d'augmenter les emplois de cette filière.

L'objectif de la Politique agricole commune (PAC) fut de promouvoir les grandes exploitations pour assurer la domination d'un modèle d'agriculture industrielle intensive.

Cette politique nécessita d'utiliser des produits polluants et c'est à ce titre, entre autres, que la PAC fut un véritable fléau. Tout a été fait pour briser l'agriculture française, éradiquer la paysannerie qui ancrerait les Français dans leurs terres, tirer les prix vers le bas, diminuer la qualité, et mettre les agriculteurs sous la tutelle de l'Empire de l'UE.

Explorant de nouvelles voies respectueuses de l'environnement, redécouvrant parfois des pratiques pertinentes qui firent leurs preuves, il convient de redonner une vraie qualité à l'alimentation en France.

La France est une Nation thalassocratique. Privilégiée par sa position géographique, il convient d'assurer que les pêcheurs français aient les moyens de pêcher dans les meilleures conditions techniques et environnementales.

Les mers et les océans sont par nature des espaces partagés. La compétition est forte entre les ports de pêche européens et il convient de s'assurer que les pêcheurs français aient accès à des infrastructures permettant de valoriser leur travail.

La puissance publique doit se concentrer sur son rôle de fixation des normes de qualité, taxant ou interdisant les importations qui ne les respectent pas. Celle-ci doit se borner à définir quels traitements chimiques sont autorisés puisque le sous-sol appartient à la Nation. Déterminant les normes environnementales et les normes de qualité, la puissance publique doit laisser les agriculteurs libres de s'adapter aux demandes des consommateurs. Il est donc urgent de favoriser un équilibre de marché sain en laissant entre autres les agriculteurs libres de choisir leur propre modèle agricole.

La puissance publique doit se concentrer sur son rôle de fixation des normes de qualité, taxant ou interdisant les importations qui ne les respectent pas.

La France doit être synonyme de qualité de l'alimentation et de respect de la terre, portant l'idée que les Peuples et les Nations sont invités à respecter leur environnement et à produire aussi localement que possible.

Mettant en valeur sa tradition culinaire, renouant avec une saine biodiversité, produisant des aliments de qualité pour tous, la France pourrait développer plus encore sa place de grande destination touristique soucieuse d'un développement durable. Un modèle agricole faisant primer la qualité et la proximité conduirait à économiser une énergie précieuse.

Une actualité marquée par la pandémie de SRAS-CoV-2 (syndrome respiratoire aigu sévère Coronavirus 2).

Le SRAS-CoV-2 est une épidémie mondiale ayant conduit à une hausse de la mortalité. Même si mortalité est relativement faible en France, le vieillissement de la population a conduit à une augmentation du nombre de morts par rapport aux grippes de 2015 et 2017 (source INSEE).

Le propre du SRAS-CoV-2 est de nécessiter des infrastructures hospitalières pour recevoir des patients atteints d'une maladie nécessitant une assistance respiratoire pour des durée parfois assez longues. L'hôpital étant déjà saturé de manière chronique, l'arrivée de patients augmenté la tension déjà existante.

Après une quarantaine d'années de réduction drastique des capacités hospitalières, les patients atteints du SRAS-CoV-2 se sont ajoutés à un système hospitalier déjà saturé.

Face au vieillissement de la population française et aux risques d'épidémies de SRAS (syndromes respiratoires aigus sévères), il est crucial d'augmenter drastiquement les capacités hospitalières avec une attention particulière aux matériels d'assistance respiratoire.

Personne ne doit être inquiété pour son refus de participer à une expérimentation médicale.

La stratégie du gouvernement français a été de privilégier des solutions de **traitements expérimentaux** dispensés massivement. Il convient ici d'être prudents dans une telle stratégie car il n'existe aucun recul sur de tels traitements. Personne ne doit ainsi être forcé à faire partie d'un tel essai, qu'il s'agisse de militaires, de personnel de santé ou d'autres professions publiques.

La **famille** est une **réalité irremplaçable**. C'est la **première des communautés naturelles**. Elle est **fondamentale pour la vie de l'Homme** et ne peut être remplacée par rien d'autre. C'est la raison pour laquelle les **régimes totalitaires cherchèrent toujours à briser la famille**. Séparer les personnes les unes des autres en s'attaquant à la famille est la marque des totalitarismes. Il est en effet beaucoup **plus simple de commander à une somme d'individus séparés les uns des autres** que de donner des ordres à des communautés constituées.

La famille : première communauté naturelle de résistance à l'oppression

La famille : le premier espace de solidarité et d'éducation des enfants

La **famille** est le **premier lieu de transmission et d'apprentissage de l'enfant**. Parce qu'elle **transmet la vie**, la famille est **tournée vers l'avenir**. Elle hérite à ce titre d'un rôle fondamental. Elle est le **premier espace de solidarité** et d'éducation des enfants. Le premier rôle des parents consiste à **accueillir** et **aimer** les enfants mais aussi à les **éduquer**.

Les **nombreuses difficultés rencontrées par les familles** (séparations, accidents de la vie...) ont un impact sur les enfants. Il convient donc **d'aider particulièrement les parents** qui doivent élever des enfants seuls. Les **mères seules et isolées** sont particulièrement vulnérables et méritent d'être soutenues par la Nation.

L'aide aux mères seules et isolées est une priorité

Solidarité intergénérationnelle et retraites 1/2

L'explosion de l'endettement de la France est un scandale puisque des générations empruntent de l'argent en laissant le soin aux générations futures de payer l'addition. Les déficits associés aux budgets déséquilibrés depuis les années 1970 sont ainsi reportés sur les générations suivantes. La solidarité intergénérationnelle tend ainsi à disparaître, en particulier parce que des générations cupides ont voté pour des transferts sociaux destinés à être payés par les générations futures. Puisque cet endettement est structurel, et non exceptionnel, comme cela peut être le cas à l'issue d'une guerre, il s'apparente à du vol.

L'endettement massif correspond à la ponction de jeunes générations par des générations plus âgées.

Le modèle du clientéliste a fait exploser le déficit

Voulue par une majorité des électeurs, la logique de la ponction des générations suivantes divise la société française alors que les Français devraient plutôt être invités à participer à une aventure collective qui rapproche les générations. En assurant une pseudo-solidarité à des coûts exorbitants, en favorisant trop souvent les phénomènes de rentes, l'échec largement prévisible est avéré.

La première solidarité est familiale, c'est la raison pour laquelle il est injuste de taxer le patrimoine transmis d'une génération à une autre par les fameux « droits de succession ». En ligne directe, cela équivaut à une « double taxation » puisque, en plus de donner des enfants pour constituer la force vive de la Nation, les impôts de succession viennent appauvrir un peu plus ces familles qui ont déjà beaucoup donné et continuent à financer aujourd'hui le système de retraite par répartition. Il n'y a aucune raison de « remettre en jeu » les biens d'une famille lorsqu'ils sont transmis d'une génération à une autre en ligne directe.

La famille est au cœur de la solidarité.

Des élites politiques irresponsables ont vendu les actifs des Français...

Le **patrimoine d'infrastructures détenu par la Nation** (autoroutes, aéroports, réseaux de transport d'énergie...) **a été dilapidé** au profit de sociétés privées, de fonds de pension, de fonds d'infrastructures, de compagnies d'assurances... D'une certaine manière, **le fonds de retraite public des Français a été vendu**.

Les **trois solutions rabâchées à longueur de journée** dans des médias se prétendant « spécialisés » en « économie », sont de recourir soit à **l'augmentation de la durée de cotisation** (décaler le départ à la retraite), soit à **l'augmentation des prélèvements**, soit à la **baisse des retraites**. Ce n'est évidemment pas la bonne approche. Investir dans un **fonds souverain public** destiné à payer les retraites est une autre solution, et peut-être même la seule, pour **résoudre le problème actuel**.

De prétendus « spécialistes » réfléchissent encore une fois à l'envers.

Constituer un fonds souverain public pour financer les retraites.

Il convient de **constituer un fonds souverain public** pour participer au financement des retraites, au moins pour une retraite de base, **en regroupant le peu d'actifs restants** (actifs de transports d'énergie...) et **en acquérant de nouveaux actifs**, principalement des infrastructures assurant des revenus récurrents. Avec un tel montage, **le recours à la dette pourrait être massif** et serait à l'avantage des Français en tant que collectivité nationale.

La **constitution d'un fonds souverain** permettrait de **sortir du piège du système de retraite par répartition** à un moment où la population active peu nombreuse du *Baby-Crash* doit payer les retraites d'une population nombreuse, celle issue du *Baby-Boom*, partie tôt à la retraite, vivant plus longtemps et dont la retraite a été calculée sur des bases plus généreuses qu'aujourd'hui.

Sortir du piège des retraites par répartition est essentiel.

La fragilité est au cœur de la nature humaine

Le handicap est une des formes de fragilité qui rend, le plus souvent, des personnes dépendantes d'autres personnes. La fragilité peut être rencontrée à la naissance, par des accidents de la vie mais aussi par la vieillesse. L'accueil de la fragilité d'une personne par le groupe qui l'entoure ou la société est d'une importance vitale.

La dépendance est souvent la conséquence d'une fragilité. Mettre en place les infrastructures pour permettre aux personnes dépendantes de mieux vivre au sein de la société est crucial. Il ne s'agit pas uniquement d'infrastructures mais aussi d'attention aux plus fragiles, ce que chaque personne peut devenir à un moment de sa vie.

L'accueil de la fragilité ne se résume pas seulement au développement d'infrastructures

Le degré de civilisation d'une société se mesure à l'attention portée aux plus fragiles

La perte d'autonomie, quelle qu'en soit la raison, requiert des infrastructures d'accueil des personnes fragiles. Mais il serait réducteur de penser que l'accueil ne tient qu'à des budgets. Il s'agit d'une attitude de chacun qui peut voir dans l'autre une occasion de rencontre, de partage et d'amour.

Il est essentiel pour chaque personne d'avoir un rôle au sein de la société, de se mettre au service du groupe. La fragilité rend souvent l'insertion dans la vie collective plus difficile mais il convient de redoubler d'efforts pour donner autant d'opportunités que possible aux personnes qui expriment le souhait d'avoir une activité (travail, service...).

Pouvoir donner une place aux personnes fragiles par le travail

La pauvreté est de plus en plus visible

De nombreux facteurs rendent la **pauvreté de plus en plus visible**. La **politique migratoire inconséquente** a créé des situations ubuesques. Avec **des populations** vivant dans des conditions de pauvreté extrêmes, cette situation relativement nouvelle est à prendre en compte aujourd'hui.

Avec le ralentissement de l'activité économique, de nombreuses personnes ont perdu leur emploi. Les **étudiants** ont par exemple été largement **privés d'activité rémunérée**. Cette situation est grave et doit être prise en compte très sérieusement.

La pandémie actuelle augmente mécaniquement la pauvreté

L'éclatement des familles fait souvent reposer l'éducation des enfants sur un seul conjoint

La société actuelle compte **de plus en plus d'enfants élevés par un seul de leurs parents**. La rupture du mariage conduisait souvent à des indemnités compensatoires versées par l'un des conjoints. Avec la baisse drastique du nombre de mariages, la formalisation de contrats plus souples comme le Pacte civil de solidarité (PACS) ou bien l'accueil d'enfants sans aucun contrat entre conjoints, les indemnités compensatoires disparaissent progressivement et ont souvent pour conséquence des **contraintes budgétaires, en particulier pour les parents élevant leurs enfants seuls**.

L'école devrait être une école de l'instruction, du savoir-faire et de la culture.

L'école devrait être « une école de l'instruction, du savoir et de la culture, une école de la transmission des connaissances et des règles de vie sociale, une école où l'on enseigne afin de conférer aux élèves, futurs adultes, les moyens de la liberté de penser, de créer et d'agir » (Laurent Lafforgue).

Les efforts et le talent de ceux qui sont chargés de transmettre le savoir et la Culture sont souvent extraordinaires. Il convient cependant de **veiller à ce que l'Éducation nationale ne devienne pas un véhicule chargé d'imposer des idéologies** (*gender, queer...*).

Reconnaître et valoriser le travail des enseignants est urgent. Avec les familles notamment, ce sont eux qui transmettent un savoir et une Culture.

Dans le domaine de l'éducation, l'école vient en appui de la famille.

La mission de l'école est d'abord l'instruction. La première mission d'éducation revient aux parents qui voient l'enfant grandir sous leurs yeux. L'école permet ensuite de mutualiser des moyens pour transmettre des connaissances et **soutenir la famille dans l'éducation de l'enfant** pour lui permettre de faire un **usage juste de sa liberté** et de participer activement à la vie de la cité.

La **liberté d'éducation** n'empêche pas que les impôts servent à financer les études de ceux qui n'en ont pas les moyens mais il n'y a en revanche **aucune raison que les parents qui ne veulent pas confier leurs enfants aux établissements publics ne récupèrent pas une partie de la part équivalente de budget public destinée à l'enseignement de leurs enfants** (chèque scolaire).

La liberté scolaire, à l'instar de la liberté de conscience ou de la liberté religieuse, est un principe fondamental qui devrait être inscrit dans la Constitution.

La liberté d'expression s'estompe jour après jour.

Les libertés publiques, la **liberté d'expression** en particulier, sont censées être des traits **caractéristiques de la Culture française**. Elles **ne cessent cependant de régresser** depuis près d'un demi-siècle. La **loi sur la liberté de la presse de 1881**, qui organisait en France la liberté d'expression, a été **battue en brèche** par la loi dite Pleven en 1972. Cette loi liberticide, sous prétexte d'« antiracisme », a **fortement limité la liberté d'expression** en empêchant toute critique de la politique migratoire des gouvernements libéraux. Nombre d'associations de défense des communautarismes purent alors s'ériger en « chiens de garde » du « système » pour condamner tous ceux qui auraient une opinion divergente.

Le monde anglo-saxon a fait le choix de contrôler et judiciariser les opinions mais cela ne devrait pour autant pas avoir sa place en France. C'est en judiciarisant les opinions que la **République française se rapproche peu à peu d'un régime totalitaire**. Les Français ont perdu ce qui faisait une des grandes valeurs de la France et qui était enviée dans le monde entier : la **liberté d'expression**.

La dernière idée folle vise à privatiser la justice pour exercer la censure.

Le projet de loi Avia vise à **sous-traiter des actes de justice à des acteurs transnationaux privés**, jusqu'ici réservés aux autorités régaliennes, au profit d'entreprises détenant les réseaux « sociaux » (Facebook, Twitter...) ou des plateformes d'hébergement de médias (YouTube, Vimeo...). Ceci est déjà malheureusement une réalité depuis plusieurs années.

La **liberté d'expression**, dont celle de **faire des caricatures**, est importante mais **l'insulte du catholicisme et de l'islam manque de finesse et d'intelligence**. Heurter dans le seul but de blesser les catholiques ou les musulmans est malveillant, alors même qu'il est rigoureusement interdit de caricaturer, sous peine de sanctions, d'autres communautés religieuses ou non.

Le pouvoir politique rétablit la censure pour condamner toute opinion divergente. La machine totalitaire est en marche.

Il convient de recouvrer la liberté d'expression sans sacrifier au respect dû à chacun.

L'étranger se définit tout simplement par sa non-citoyenneté (Jean-Baptiste Duroselle). La nationalité française ne se réduit pas à la citoyenneté. La **carte d'identité fait seulement le citoyen et ne dit absolument rien du choix « d'épouser » la Nation française**. L'authentique nationalité française correspond pour sa part à une manière de vivre et de penser en harmonie avec l'Histoire et la Culture de la France, de l'Europe et de l'Occident. La citoyenneté n'est qu'un statut qui donne des droits et des devoirs, elle est d'une certaine manière assez indépendante du sentiment de faire partie d'une Nation ou non.

La nationalité française ne se réduit pas à la citoyenneté française.

La citoyenneté nationale en France est autre que la citoyenneté impériale de l'Empire de l'UE.

La citoyenneté est une notion juridique qui marque généralement l'appartenance à un État-Nation. La citoyenneté d'un État-Nation se confond dans ce cas avec la nationalité tandis que la citoyenneté d'un État-Empire est d'une autre nature. Être citoyen de la défunte Union soviétique ou de l'Union européenne donne la citoyenneté impériale mais ne dit en revanche rien de la nationalité. La nationalité implique un engagement volontaire dans la vie politique et culturelle d'une Nation.

Pour discerner l'accueil ou non d'un candidat à la citoyenneté, il est important de vérifier la capacité de la France à fournir un emploi puisque cela **reste un moyen privilégié de prendre part à la vie de la communauté française**. Si une personne souhaite la citoyenneté française dans le but de percevoir des aides financières, généreuses par ailleurs, sans s'engager de manière effective à se fondre dans la communauté française et à adopter sa Culture, il y a une erreur de discernement.

L'immigration massive extra-européenne a rendu plus difficile la politique d'assimilation en France.

La France est un **pays généreux** qui a ouvert massivement ses portes à des **millions de personnes qui ont immigré en France**. La **politique d'immigration massive extra européenne** a cependant montré les limites de la politique migratoire puisque **l'assimilation se fait nettement moins bien qu'auparavant** et entraînant de **multiples difficultés** (insécurité, chômage...).

La France est un pays de tradition universaliste sans préjugé raciste

Contrairement à ce que prétendent certains qui n'ont manifestement pas beaucoup voyagé dans le monde, **la France est un pays sans préjugé raciste ou presque**. Peu importe la couleur de peau ou l'ethnie puisque ce qui rassemble est d'abord est une Culture. Est Française ou Français celle ou celui qui se nourrit de l'Histoire et de la Culture française, indépendamment de sa couleur de peau ou de son appartenance ethnique.

La politique de regroupement familial et la régularisation massive de clandestins augmente mécaniquement les tensions intercivilisationnelles car la vie de communautés par « blocs » empêche une assimilation progressive des personnes. La cohésion de la Nation se dégrade de jour en jour.

La communauté française se fracture en différentes communautés ethniques ou religieuses.

L'antagonisme de certains grands blocs civilisationnels est devenu visible au sein des Nations dans lesquelles se sont formés des « mini-blocs » civilisationnels.

Une partie des populations récemment arrivées en France ne souhaite pas s'assimiler en profondeur. Ce refus est une manifestation, entre autres, de la difficile cohabitation de la Civilisation occidentale avec certaines autres Civilisations.

**Nation traditionnellement assimilatrice,
La France est mise au défi par le communautarisme**

Le succès d'une politique migratoire se mesure au niveau d'intégration acquis par les nouveaux citoyens admis dans la communauté française. Force est de constater que les récentes vagues migratoires encouragées par les dirigeants de la République française et de l'Empire de l'UE ont conduit à de grandes difficultés.

Prendre en compte la difficulté d'intégration des personnes issues de Civilisations non européennes est nécessaire tant pour la France que pour les personnes qui font le choix de la France.

Regarder la réalité en face commande de constater que l'intégration de personnes venant de terres appartenant à la Civilisation européenne et occidentale est globalement plus aisée que pour les personnes d'origine extra-européenne. Il convient donc d'identifier quels sont les moyens de faciliter l'intégration des ressortissants de pays non européens ou non occidentaux.

La République française persécuta les catholiques dès sa fondation (déportation, génocide...) et pendant son développement, en particulier sous la Troisième République (expulsion des communautés religieuses, blocage de la progression des catholiques dans l'administration...). Un nouveau phénomène apparaît néanmoins : la montée de l'antibiblisme, c'est-à-dire de la discrimination et de la persécution des juifs et des chrétiens qui est la marque des dernières décennies et une conséquence de l'absence de contrôle des frontières et d'une immigration extra-européenne non assimilée. Le terrorisme est devenu une des méthodes qui ont le plus marqué la haine contre les juifs et les chrétiens.

L'antibiblisme, en particulier l'antijudaïsme et l'anticatholicisme, se développe à nouveau.

Les frontières ne sont pas là pour « fermer » ou « bloquer » un pays mais structurent la vie politique d'une Nation.

Lorsque l'immigration massive entraîne des conflits interethniques ou interculturels, c'est que la politique migratoire est un échec. Le choix d'un quota maximal d'immigration assimilable par la Nation française devrait être fait chaque année et voté au Parlement, incluant les quotas de régularisation des clandestins et les quotas associés au « regroupement familial », véritable pompe aspirante qui a brisé la logique assimilatrice de la France.

Il est nécessaire d'informer les candidats à la citoyenneté française que la Civilisation européenne et occidentale repose sur l'esprit d'Athènes, de Jérusalem et de Rome, une Civilisation de Culture biblique.

Assimiler les récentes vagues migratoires est un des plus grands défis contemporains.

Intégrer le besoin de sécurité des Françaises et des Français est une priorité.

L'admission de nouveaux citoyens dans la communauté française ne devrait pourtant jamais conduire à abaisser le niveau de sécurité de l'ensemble des Français car ce désordre ne profite à personne.

Quelques idées pour favoriser l'unité de la Nation française



Aider les personnes récemment immigrées à aimer la France est un moyen de favoriser l'assimilation.

Quitter une Civilisation non européenne pour la Civilisation occidentale peut être douloureux. Un sentiment de **déracinement** exacerbé est souvent le **corollaire d'une assimilation mal réalisée** et mérite une véritable compassion. Rappeler à ceux qui immigreront en France quelle est la **nature de l'identité française** et plus largement de **l'identité européenne et occidentale** est une **condition pour œuvrer au bien commun en France**. L'amour authentique de son prochain n'exclut pas de tenir un langage de vérité.

Il est évident que **de nombreux citoyens Français originaires de Cultures ou de Civilisations non européennes ou non occidentales** rencontrent des difficultés d'intégration. Le meilleur remède à une éventuelle douleur liée au déracinement reste de faire **découvrir la beauté de la Culture française, européenne et occidentale**, digne aussi d'être aimée et chérie. Parmi les **nouveaux citoyens français** qui rencontrent des difficultés, certains n'ont tout simplement pas eu l'occasion de découvrir la véritable Culture française, européenne et occidentale. La découverte de la beauté des arts français, européen et occidental, et ce dès l'école primaire, pourrait par exemple être favorisée par des **cours d'initiation à l'Histoire de l'art**.

Lancer un Service national universel pour servir la communauté nationale et œuvrer à l'unité.

Permettre à tous les jeunes Français de partager une expérience commune est essentiel. **L'unité** est souvent le **fruit d'une expérience partagée**.

Faire découvrir aux personnes récemment arrivées les trésors culturels de la France peut apaiser l'éventuelle douleur liée au déracinement de la Culture quittée.



Décider de la paix et de la guerre est le seul attribut de souveraineté que la France ait globalement conservé jusqu'à ce jour, tout en restant compatible avec ses alliés traditionnels au sein de l'Alliance Atlantique.

La défense : dernier attribut de souveraineté de la France

Augmenter l'effort de défense et de sécurité extérieure

La France doit augmenter son effort militaire parce que la puissance est la garantie de son indépendance sur le plan politique. Le budget de défense et de sécurité est insuffisant alors même que la défense devrait être la priorité de la France puisque c'est d'une certaine manière son « assurance vie ». Les coupes budgétaires des dernières décennies ont en effet mis à mal la sécurité de la France même si les forces engagées ont pu faire des miracles avec des moyens limités.

Redéfinir l'outil militaire et industriel français pour lui permettre de regagner une véritable autonomie stratégique est nécessaire. Pour ce faire, maintenir une indépendance industrielle est critique tant pour préserver l'indépendance politique de la France que pour y maintenir des emplois industriels.

Préserver l'autonomie stratégique de la France en préservant une autonomie industrielle

Conserver la décision du feu nucléaire

La détention de l'arme atomique est aujourd'hui remise en question par une partie de la classe politique française qui voudrait partager le feu nucléaire et le siège permanent au conseil de sécurité de l'ONU avec l'Allemagne ou l'Empire de l'UE. Bien que le changement de nature des conflits réduise son poids relatif théorique, l'arme nucléaire doit rester au cœur de la souveraineté française et demeurer une priorité industrielle militaire nationale. C'est une condition nécessaire pour rester une puissance d'équilibre dans le « concert des Nations » et c'est à ce prix que la France pourra conserver sa voix et faire valoir ses intérêts.

Penser un nouveau paradigme guerrier est essentiel

Penser la **liberté de la France** en intégrant une **véritable stratégie de sécurité et de défense** nécessite de rappeler quels sont les **points saillants de l'époque contemporaine**, en premier lieu de savoir que « nous arrivons à un point d'inflexion historique, où **l'art de la guerre à l'occidentale, ayant atteint son apogée au XX^e siècle**, va perdre sa suprématie. Pour trouver un second souffle, notre **civilisation** devra inventer un **nouveau paradigme guerrier** établissant sa supériorité dans ce **nouveau contexte** » (Michel Yakovleff).

Le concept contemporain de « **la guerre contre le terrorisme** » est une **absurdité** puisqu'on ne fait pas la « **guerre** » à une « **méthode** », aussi ignoble soit-elle. La dialectique de la « **guerre** » contre le « **terrorisme** » **ne dit donc rien de « qui je suis ? » ni de « qui est l'autre ? »**. Sans dialectique du « **moi** » et de l'« **autre** », il ne peut y avoir de stratégie efficace. La « **guerre contre le terrorisme** » est donc **condamnée à l'échec**.

Le terrorisme est une méthode, pas un ennemi.

Maîtriser les espaces physiques terrestres, maritimes, aériens et spatiaux ne suffit pas. Il convient de maîtriser l'espace numérique.

Les conflits d'aujourd'hui comportent une forte dimension médiatique. L'**opinion publique** est devenue, peut-être plus qu'avant, **le nerf de la guerre**. Ces changements invitent par conséquent les **communautés nationales à se protéger**. Les **outils numériques** peuvent en effet rapidement se trouver **au service d'États aux ambitions néfastes** ou bien au service **d'oligarchies transnationales** qui favorisent leurs propres intérêts **au détriment de ceux des Peuples et des Nations**. Il est donc essentiel de **garantir aux Français une meilleure sécurité dans ce nouvel espace**.

Il convient de mettre en place des **infrastructures physiques** et des **systèmes nationaux et indépendants** pour contrer d'éventuelles influences étrangères néfastes. La **souveraineté numérique**, parfois appelée « **cyber** », est en tout cas devenue un **enjeu national prioritaire**.

La souveraineté numérique est un chantier prioritaire.

La souveraineté dans les domaines de la sécurité et de la défense fut altérée par la signature des accords de Maastricht qui stipulent que « les États membres s'abstiennent de toute mesure susceptible de mettre en péril la réalisation des objectifs de l'Union », signifiant par conséquent que la France doit se conformer aux décisions de l'Empire de l'UE, perdant ainsi une partie de sa marge de manœuvre. Il est primordial d'empêcher l'Empire de l'UE de constituer une armée au service de ses propres intérêts et au détriment de la France.

Empêcher l'Empire de l'UE de constituer une armée impériale

Coopération européenne en matière de défense et de sécurité : La priorité de la future Alliance européenne des États-Nations

Les Nations européennes doivent joindre leurs forces au sein de coalitions destinées à défendre un intérêt bien défini à un moment choisi, et ceci dans le strict respect des traités internationaux. Pour autant, il convient de s'opposer clairement à la mise en place d'une armée fédérale au service de l'Empire de Bruxelles. S'il doit y avoir une politique de défense de l'Europe, ce ne doit être que sous la forme d'une coopération de Nations au sein d'une alliance et non une fusion au sein d'une armée supranationale.

Le paradoxe de la défense commune de l'Europe est que cette dernière est déjà pour partie assurée par l'Alliance Atlantique, l'organisation qui rassemble les Nations occidentales (à l'exception de la Turquie qui appartient à la Civilisation de l'Islam) et qui assure *de facto* la défense commune des Nations occidentales. À quoi bon inventer une nouvelle structure militaire « supranationale » aux ordres de l'Empire de l'UE alors même que l'Alliance Atlantique est une structure militaire « internationale » qui fonctionne en permettant une véritable coopération occidentale ?

La défense de l'Europe et de l'Occident sont intimement liées



Après la Deuxième guerre mondiale, les **Nations d'Amérique du Nord** et les **Nations d'Europe occidentale** constituèrent une alliance pour **se protéger de la menace de l'Empire soviétique** dans un contexte de la Guerre froide naissante. Douze pays, deux nord-américains et dix européens, signèrent le traité de l'Atlantique Nord pour mettre en place une **organisation politico-militaire** qui comprenait un système de sécurité collectif.

La politique indépendante de la France heurtait cependant celle de l'OTAN qui souhaitait conserver une partie du contrôle des forces militaires françaises, conduisant le **général de Gaulle** à prendre la décision de **quitter le commandement militaire intégré** en 1966. Ce dernier ne quitta cependant pas l'organe politique de l'Alliance, fidèle aux Alliés et à la coopération Atlantique. Bien qu'ayant **réintégré l'organisme militaire intégré de l'Alliance Atlantique** en 2008, l'arme nucléaire est restée un attribut de souveraineté car **la France n'a pas rejoint le groupe des plans nucléaires de l'OTAN**.

La coopération atlantique est centrale dans la sécurité de la France, de l'Europe et de l'Occident

L'Alliance atlantique reste un **outil précieux pour la France** car c'est un lieu de **solidarité politique et militaire** avec ses **Alliés traditionnels**. L'OTAN permet par ailleurs de maintenir une forte cohésion au sein du bloc Atlantique. Il est évident que la France doit y rester et **conserver sa capacité de travailler en coalition avec ses Alliés**. Il est cependant **essentiel qu'elle se garde d'un « suivisme » aveugle** qui pourrait l'emmener loin de ses propres intérêts. Le risque est d'autant plus grand en raison de sa **proximité de plusieurs zones de conflits**, en particulier les espaces méditerranéen et africain, alors que les Nations anglo-saxonnes en sont plus distantes.

Les Nations sont libres de décider de leur niveau d'engagement dans l'Alliance atlantique.

Kosovo, Libye, Syrie... La politique et la diplomatie françaises ont révélé leurs inconséquences.

Appuyant l'entreprise de destruction de la Serbie, la responsabilité des gouvernements français ne doit pas être oubliée. Le point culminant fut atteint en 1999 lorsque l'OTAN bombarda celle qui avait été l'alliée de la France durant la Première guerre mondiale pour faire d'une de ses régions, le Kosovo, un État indépendant. Les errements en Libye ou en Syrie ont montré l'échec de la politique et de la diplomatie des gouvernements français. L'intervention en 2011 en Libye, faisant suite à une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies et dans laquelle la France a joué un rôle majeur, entraîna un véritable chaos.

Les principes fondamentaux que la France, l'Europe et l'Occident pourraient porter au monde devraient être ceux d'un monde reposant sur les États-Nations associés à la promotion d'un « système international » par nature contraire à un « système impérial ». Accepter ce paradigme conduirait naturellement la France et ses alliés à intervenir en amont, c'est-à-dire là où s'organisent ceux qui contreviennent à la sécurité et à la liberté des Nations.

La « démocratie » n'est pas le principe ultime de la politique étrangère de la France

De nombreux pays africains sont aujourd'hui fracturés pour des raisons ethniques, culturelles ou religieuses, conduisant certains États à favoriser des situations de quasi-partition qui apparaissent parfois comme la seule solution viable. La démocratie ne peut en effet s'envisager qu'au sein d'un Peuple qui partage une identité commune et qui vit d'une même Culture, à tout le moins s'il existe une volonté de vivre ensemble et de partager un destin collectif. L'idéologie de la démocratie peut donc conduire à de vrais problèmes lorsqu'elle devient, en Afrique en particulier, la tyrannie de l'ethnie majoritaire. Il convient donc d'être prudent car la démocratie ne peut fonctionner dans certains États comme dans les pays occidentaux.

La « boussole »
diplomatique de la
France doit être la
« protection des Peuples
et des Nations »

La politique de l'UE largement responsable du chaos sécuritaire en France

La « Paix » fut le plus grand mensonge des « artisans » de la « construction européenne ». En effet, la longue période de paix relative en Europe occidentale après la deuxième guerre mondiale fut rendue possible grâce à l'ordre américain d'une part et à l'arme nucléaire, française en particulier, d'autre part. Ce n'est pas la fédération supranationale qui permet de vivre une période de paix en Europe mais c'est bien la paix qui permet à une petite oligarchie politique d'imposer l'Empire de l'UE. À défaut de paix, la fédération supranationale génère un véritable chaos sécuritaire.

L'inconséquente politique multiethnique et multiculturelle de l'État fédéral supranational de l'UE nourrit l'insécurité actuelle. L'Empire de l'UE est aujourd'hui synonyme de recrudescence de la criminalité, de soulèvements communautaires et de vagues d'attentats terroristes. Sous le prétexte de « faire l'Europe fédérale » pour « gagner la paix », l'Empire de l'UE a été l'accélérateur, souvent même le générateur, d'une insécurité préjudiciable à la paix et à l'unité des Nations européennes.

La France et l'explosion de l'insécurité au quotidien

L'ouverture incontrôlée des frontières a livré le Peuples et la Nations au pillage. La police et la justice sont aujourd'hui en crise, incapables de faire face aux menaces contemporaines. La situation est telle que l'armée a été réquisitionnée pour surveiller la voie publique. Les conditions de sécurité sont tellement dégradées que, lorsqu'ils ne sont pas en mission et armés, les militaires ont interdiction de se déplacer en tenue dans l'espace public au risque d'être pris pour cibles. Voilà le chaos généré par la fameuse « construction européenne » issu de l'avènement de l'Empire de l'UE.

La politique de l'Empire de l'UE génératrice d'insécurité.

Le libéralisme de l'Empire de l'UE a pour objet de mettre en concurrence les « régions » de l'Empire.

Le pari du libéralisme est que la somme des cupidités individuelles apporte un bien meilleur (*La Fable des abeilles*, Mandeville, début XVIII^e siècle).

Pour imposer le **libéralisme absolu**, l'Empire de l'UE eut pour objectif de promouvoir le **moins disant social et fiscal**. La **concurrence effrénée dans des secteurs** « tels que la comptabilité, l'architecture, les services à domicile, les services d'hébergement et de restauration, les services de taxi et de location de véhicules avec chauffeur » est l'objectif de l'Empire libéral de l'UE. Il s'agit ainsi d'« éliminer les obstacles à l'activité dans le secteur des services, en particulier dans les services aux entreprises et les professions réglementées » (UE, Journal officiel de l'UE).

L'ADN de l'Empire de l'UE est le libéralisme.

La concurrence déloyale mise en place par l'Empire de l'UE prive les Français de nombreux emplois.

Les lois de l'Empire de l'UE (la directive services dite « Bolkestein »...) permettent à des entreprises étrangères au sein de l'Empire de l'UE de travailler en France sans payer les charges sociales et fiscales. Cette **concurrence déloyale nuit gravement aux Français** qui voient des entreprises étrangères opérer en France sans être soumises aux mêmes règles (fiscalité, montant des salaires...).

Pour le Conseil économique et social de l'Empire de l'UE, « un scénario de non-immigration en Europe aurait les conséquences suivantes : (...) les marchés de l'emploi seraient probablement soumis à une pression insupportable, des industries entières feraient faillite (...) les systèmes de retraite pourraient devenir insoutenables, le secteur de la santé et des soins risquerait de s'effondrer (...) ». L'idée de cette politique inconséquente est d'importer des travailleurs moins bien payés pour réduire les prétentions salariales des « autochtones ». Rien n'est dit sur les risques sécuritaires et sociaux souvent associés à cette politique.

La stratégie démographique de l'Empire libéral de l'UE est de faire appel à une immigration massive pour réduire les coûts.

Emploi et lutte contre le chômage 2/2

Les élites libérales françaises ont dilapidé les bijoux industriels français.

Les **grands groupes nationaux** qui faisaient la fierté de la France ont été **détruits par des élites inconséquentes**. Ces grands groupes étaient pourtant précieux pour faire face aux différentes crises. Des irresponsables politiques ont appuyé cette stratégie de la terre brûlée.

La redécouverte des métiers manuels par des personnes très diplômées traduit aujourd'hui, et c'est tant mieux, le **besoin de l'Homme de travailler de ses propres mains**. L'activité manuelle est pleine de sens. Il convient donc de développer des parcours variés pour les qu'apprenti au sein de **formations d'apprentissage** qui comportent une dominante « terrain » extrêmement profitable (entreprise, collectivité, armées...).

Valoriser les métiers manuels qui sont un moyen privilégié de participer à la communauté.

Protéger les personnes dans un monde qui voit moins de contrats de travail et plus de contrats de service .

Le recours au **contrat de travail à durée indéterminée** se réduit aujourd'hui au profit de **contrats de travail plus flexibles**, prenant souvent la forme de contrats de services facturés via une société unipersonnelle comme le permet le statut de micro-entrepreneur ou bien l'usage de Chèque emploi service universel (CESU). Le **rôle de la puissance publique** doit par conséquent évoluer pour veiller à **protéger les citoyens** même s'ils sont souvent moins protégés que s'ils exerçaient leur activité avec un contrat de travail.

La société « numérique » a engendré **l'éclosion d'une nouvelle économie**. L'espace physique dédié aux activités professionnelles évolue. De plus en plus de **travail** peut se faire **à distance**, souvent au domicile des employés ou dans des espaces partagés plus proches. La société « numérique » a ainsi pour conséquence de **modifier substantiellement le rapport de la personne à l'espace**. Cette révolution numérique peut être une chance mais aussi un risque pour certains.

Prendre en compte les changements structurels liés à la révolution digitale.

Énergies primaires : le gaz, le pétrole et le charbon occupent une place centrale

Le développement des deux derniers siècles et l'augmentation du niveau de vie ont été permis grâce à la **formidable charge énergétique apportée par les énergies fossiles** : le **charbon** pendant la révolution industrielle au XIX^e siècle, le **pétrole** au XX^e siècle, le **gaz** à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle. Faisant usage de la traction animale, il y a plus de points communs entre un char du temps des pharaons et une voiture à cheval du début du XIX^e siècle qu'entre cette dernière et un véhicule propulsé par des énergies fossiles. Cette **transition énergétique** a marqué durablement le monde. Le **développement du nucléaire** à la fin du XX^e siècle, n'émettant **plus de gaz à effet de serre** fut un progrès important.

Les **énergies fossiles** (principalement le charbon, le gaz et le pétrole) représentent près de **85 % de la consommation d'énergie primaire dans le monde** tandis que le reste correspond aux énergies renouvelables, en particulier **l'hydroélectricité**. Il semble ainsi aujourd'hui **très difficile de se passer de l'immense « charge carbonée » qui accompagne le rythme de vie contemporain**. Et il est clair que, sauf à découvrir une énergie révolutionnaire inattendue, les **énergies fossiles resteront dans les prochaines décennies la base énergétique du monde**.

La « charge carbonée » dans le monde reste immense

La transition énergétique liée à la transition nucléaire fut fondamentale pour la France

Le terme de « **transition énergétique** » est à **manier avec beaucoup de précaution**. En effet, nombreux sont ceux qui ont l'impression que « la transition énergétique » est pour aujourd'hui alors que **le monde ne fait que transiter depuis deux siècles**. Il convient d'ailleurs de rappeler que la **plus grande transition énergétique** a été faite en quelques années par la France lorsque l'État décida que **l'électricité d'origine nucléaire passerait de zéro à plus des trois quarts de la consommation électrique nationale**. Il s'agit ici d'une **transition énergétique d'une radicalité peu commune dans l'Histoire**.

Les technologies numériques nécessitent de nombreux métaux critiques et de l'énergie pour en assurer l'extraction, avec parfois une pollution importante

La société « numérique » nécessite une immense charge en minerais et en terres rares. L'extraction de ces derniers consomme une énergie importante et peut engendrer de graves pollutions des sols, en particulier lorsque les processus industriels ne sont pas performants. Les solutions numériques elles-mêmes, peuvent nécessiter d'immenses quantités d'énergie pour fonctionner. Ceux qui imaginaient une baisse de la consommation liée au progrès technique résultant de l'économie numérique peuvent constater que cette révolution entraîne une augmentation de la consommation d'énergie pour produire les équipements mais aussi pour les faire fonctionner.

La doxa du « politiquement correct » climatique empêche aujourd'hui de réaliser que certaines décisions censées être l'alpha et l'oméga de la lutte contre le réchauffement climatique, à commencer par certaines énergies dites « renouvelables », ont conduit à des situations ubuesques, en particulier dans l'éolien terrestre... Arrêter des centrales nucléaires produisant une énergie sans émission de gaz à effet de serre en France ou en Allemagne pour les remplacer par un couple formé par des éoliennes et des centrales à gaz, voire au charbon, dont la combustion entraîne des émissions de gaz à effet de serre, manque de sens.

Seul un raisonnement juste peut aider à définir une politique énergétique efficace et respectueuse de l'environnement

Les énergies renouvelables doivent être promues si elles apportent un gain complet, notamment sur le plan environnemental

Le moyen de déterminer l'intérêt environnemental d'une solution « renouvelable » est de comparer la situation « faire un projet renouvelable » à la situation « ne pas faire de projet renouvelable ». Le calcul de la différence doit prendre en compte la totalité des facteurs, en particulier l'intermittence, et pas seulement un périmètre restreint permettant de présenter des chiffres partiels et partiels destinés à masquer la réalité.

Les économies d'énergie sont le principal levier de baisse de la consommation d'énergie.

Pour **réduire la consommation**, les **économies d'énergie** sont une **priorité**. Elles résident principalement dans **l'amélioration de l'efficacité** dans les domaines du **transport** et du **résidentiel**. Les économies qui résulteraient d'éventuels changements d'habitudes de consommation restent pour leurs parts difficiles à évaluer.

Sur le plan des **transports individuels**, la **voiture électrique** date de la fin du XIX^e siècle mais il fallut de **nombreuses années de recherche** pour la rendre **compétitive**. Il faut cependant noter que **l'usage des transports à propulsion électrique** ne dit rien de la **façon dont l'électricité est produite**. Cela signifie que **l'usage de l'électricité** a pour corollaire une **pollution éventuelle** qui est celle **du système qui la génère** (pétrole, gaz, éolien, solaire, nucléaire...). Une **voiture électrique en France** roule ainsi environ **aux trois quarts au nucléaire** tandis qu'elle roule encore partiellement au charbon en Allemagne. Cela signifie qu'une voiture électrique produit très peu de gaz carbonique en France et nettement plus en Allemagne.

Les moyens de transports propulsés par de l'électricité ne disent rien de la façon dont l'électricité est produite...

Il convient de rappeler encore une fois qu'une forte croissance est difficilement compatible avec une réduction de la consommation...

La désindustrialisation de la France entreprise par les derniers gouvernements n'est pas une fatalité.

La stratégie mise en place par les gouvernements des dernières décennies a consisté en une **désindustrialisation radicale de la France**, privant notre pays de compétences et de nombreux emplois. L'achat « **sur étagère** » de **panneaux solaires** à l'étranger a massacré des emplois français sans compter la pollution induite par l'extraction de terres rares et de métaux critiques dans des lieux non audités par les consommateurs. Le **fermeture de centrales nucléaires produisant de l'énergie sans émettre de gaz à effet de serre** est la clé de voûte de cette stratégie.

L'objectif de neutralité carbone ne résout pas le problème du stock de gaz carbonique déjà émis depuis la Révolution industrielle. Il s'agit donc d'investir dans la séquestration du dioxyde de carbone tant de manière naturelle qu'industrielle.

La France a des atouts pour créer des **filières industrielles génératrices d'emplois** dans plusieurs domaines accompagnant la transition énergétique en particulier le **nucléaire propre** en réduisant la durée de vie des déchets radioactifs, l'**éolien flottant** en mer, la filière **biogaz**, les filières **batteries** ou la filière **hydrogène**.

Le nucléaire, les batteries et l'hydrogène sont les clés d'une énergie décarbonée et disponible.

Pour concilier sécurité énergétique et développement économique, les politiques énergétiques doivent être adaptées aux ressources naturelles, humaines et technologiques dont chaque Nation dispose.

Le stockage d'énergie est une des clés de la gestion de l'intermittence liée aux énergies renouvelables.

L'électricité est une forme d'énergie de plus en plus employée. La recherche est ici fondamentale pour trouver des **solutions efficaces de stockage d'énergie**.

Le Droit propre à l'Empire de l'Union européennes est au service d'une idéologie voyant les **juges supranationaux** appréhender eux-mêmes leur rôle de manière **militante**. Puisqu'il est **devenu une arme au service d'intérêts bien compris**, et non l'expression de la volonté propre des Peuples, **le Droit est devenu suspect**. Les lois de l'Empire de l'UE sont aujourd'hui l'expression de la **volonté d'une oligarchie bureaucratique** bien éloignée des préoccupations des Français. Les lois ne sont plus considérées comme l'expression d'une justice au service de tous mais bien comme un critère établi par ceux qui ont pris le pouvoir à Bruxelles. Le fameux **Droit « européen »** est trop souvent devenu le **résultat d'un intense travail des lobbys** payés par de grandes multinationales ou des groupes d'intérêts.

Le Droit n'est plus l'expression de la volonté d'un Peuple mais celui des puissants et des idéologues. Il a donc perdu en légitimité.

La Nation française doit reprendre la prérogative de faire les lois.

Historiquement, le droit français se rattachait à une Nation : la France. Aujourd'hui, le droit qui s'applique en France n'est plus le propre de la Nation mais un droit extraterritorial émanant de l'Empire de l'UE basé à Bruxelles.

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, le **Droit français** fut dilué dans le **Droit naissant de l'Empire de l'UE**. Les traités européens donnèrent à la **Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)** la **possibilité de s'attaquer moins au sens des traités qu'à la lettre** pour privilégier dans sa lecture ses propres buts et objectifs (interprétation dite « **téléologique** » des traités qui voit les juges interpréter les textes dans le but de développer le fédéralisme et le supranationalisme de l'Empire de l'UE).

Maurice Allais, prix Nobel d'économie, attribuait la crise américaine de 1929 à « l'ignorance profonde » de toutes les crises du XIX^e siècle qui résultaient du développement excessif des promesses de payer, c'est-à-dire du crédit, et de leur monétisation. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le monde est à nouveau entré vers la fin du XX^e siècle dans une « ère des dettes ».

La question monétaire est complexe et demande d'abandonner tout dogmatisme, le seul critère étant que la monnaie soit au service du Peuple et de la Nation

La question n'est pas de « sortir » ou non de l'Euro, une monnaie qui est à proprement parler une « collection de monnaies nationales ». Il est en effet possible de partager une monnaie commune à partir du moment où la banque centrale de la Nation a la possibilité d'agir sur la monnaie (dévaluation par rapport à une éventuelle monnaie commune, émission monétaire...).

En privilégiant l'endettement plutôt que l'équilibre budgétaire, les gouvernements français des cinquante dernières ont fait preuve d'une irresponsabilité crasse qui a mis la France sous la coupe de ses prêteurs.

La crise européenne n'est pas une crise des finances publiques mais une crise de la finance dérégulée.

Les fonctions principales de la monnaie peuvent se résumer à un instrument d'échange, une réserve de valeur qui est peut-être historiquement sa première fonction et enfin une unité de compte.

Le critère de succès d'une politique monétaire est sa contribution au bien commun de la Nation

Pour diminuer les risques de crise financière, il est donc aujourd'hui plus que jamais nécessaire de contrôler soigneusement l'émission monétaire pour éviter que des Nations ne s'endettent de manière illimitée en reportant à plus tard d'éventuels ajustements structurels.

En perdant sa souveraineté monétaire au moment du traité de Maastricht, la France a renoncé à mener une politique monétaire au service du bien commun de la Nation. Le « carcan » de la monnaie unique a conduit à des résultats désastreux depuis près de trente ans bien que la France ait largement bénéficié des largesses de la Banque centrale européenne en empruntant à coût faible pour couvrir l'augmentation des transferts sociaux.

Trop fort pour la France, trop faible pour l'Allemagne, l'Euro est une monnaie qui dessert les Peuples français et allemand.

Une monnaie pour financer la transition énergétique et écologique

La capacité de création monétaire qui suivrait la restauration de l'État en France redonnerait la capacité à la France de s'endetter auprès de sa banque centrale à coût nul ou presque pour les investissements publics, en particulier les investissements liés à la sauvegarde de la maison commune.

Parce qu'elles ne sont pas forcées de séparer les « activités de crédit et de dépôt » des « activités de marché », les banques bénéficient d'un effet d'aubaine. Lorsqu'une crise arrive, la puissance publique vient au secours de la banque puisque personne ne pourrait se permettre de « perdre » une banque dédiée aux « activités de crédit et de dépôt », sauvant par là même les « activités de marché » qui sont généralement à l'origine des difficultés de la banque.

Exiger des banques la séparation des activités de dépôt et de crédit des activités de marché.

Exiger plus de fonds propres pour les banques.

Les règles actuelles ne semblent pas exiger suffisamment de fonds propres (accords de Bâle III) pour conduire le système financier dans une zone moins risquée. Les banques restent ainsi sous-capitalisées. Il est donc nécessaire d'ajuster le système bancaire en France et plaider pour un renforcement des accords internationaux exigeant plus de fonds propres des banques, notamment pour les activités de marché.

Les Français ont d'immenses qualités comme celle de **pouvoir s'adapter facilement** à des situations diverses. Doués d'une grande créativité allant de pair avec un véritable goût d'entreprendre, les Français ont **beaucoup d'atouts**. Pour libérer cette créativité, il est essentiel de **mettre en place des conditions favorables** à l'entrepreneuriat et au développement des entreprises. Le rôle de l'État doit ainsi se réduire à **promouvoir un cadre favorable au développement des initiatives des Français**, assurer une protection de chacun basée sur le principe de responsabilité.

**Libérer la
créativité des
Françaises et
des Français**

La fiscalité doit prendre en compte l'incarnation d'une personne dans une entreprise et distinguer les revenus du capital de celles et ceux qui ont créé ou développé leur entreprise des autres revenus de capitaux.

Une **politique fiscale favorable aux personnes qui développent une entreprise** doit être mise en place pour que les Français puissent **choisir de s'incarner dans leur activité** sans être taxés indûment et privés des bénéfices de leur travail. Un **nouveau système d'impôt sur les revenus** devrait être proposé en différenciant trois types de revenus. En premier lieu la **fiscalité des revenus du travail**, en deuxième lieu la **taxation des revenus du capital, dividendes et plus-values**, lorsque la personne imposée occupe un **contrôle effectif** au sein d'une société ou détient à elle seule une quantité substantielle de capital et en **troisième lieu la fiscalité des valeurs mobilières**, c'est-à-dire les plus-values liées à la vente d'actions d'une société dans laquelle **une personne du ménage imposé n'occupe pas de poste de responsabilité ou détient peu de capital**.

Il convient de **conserver les qualités de la fiscalité française**, en particulier celles d'une **fiscalité par ménage** ayant pour objectif de **promouvoir la famille** puisque les enfants sont la richesse de la Nation. Promouvoir l'individualisation de la fiscalité propre aux régimes libéraux a pour objectif plus ou moins avoué de combattre la première communauté naturelle qu'est la famille. C'est un écueil qu'il faut éviter.

Les atouts de la fiscalité française, en particulier le soutien à la famille, doivent être conservés car les enfants sont la richesse de la Nation.

If faut arrêter de faire croire que certains Français ne paient pas l'impôt sur le revenu... Tous les Français paient l'impôt sur le revenu. La première tranche d'impôt sur le revenu est constituée par les « cotisations sociales ».

La majeure partie des Français paie une première tranche d'impôt sur le revenu bien que tous ne soient pas soumis à l'impôt sur le revenu (IR). Faire croire aux Français qu'ils ne paient pas d'impôts sur le revenu est malsain puisque presque tous les Français sont imposés via la **première véritable tranche d'impôt** sur les revenus constituée par les cotisations sociales.

Le syndrome français actuel consiste à **prélever au niveau national pour ensuite dépenser localement**. Ceci a pour conséquence d'alimenter l'irresponsabilité financière des acteurs locaux tout en privant les Français de constater les effets de l'usage de leurs impôts. Le principe de **levée de l'impôt** doit être autant que possible **basé sur la proximité**, c'est-à-dire faire en sorte que les sommes encaissées grâce aux impôts dont l'emploi est local soient perçues le plus localement possible, en particulier la commune.

Il est illogique que la puissance publique ponctionne un impôt lors de la transmission du patrimoine des parents aux enfants.

Les enfants sont la richesse de la Nation, ce sont **les nouvelles générations** qui par leur activité paient les retraites des générations plus anciennes. Taxer la transmission est une **double peine imposée par la société** à ceux qui, en transmettant la vie, assurent une véritable solidarité nationale.

De manière générale, favoriser la perception des impôts au niveau où les dépenses sont effectuées afin de responsabiliser les Françaises et les Français.

Subsidiarité : communes, départements et régions 1/2



Dans l'Ancien régime, la France rassemblait plus d'une trentaine de **provinces**, et ceci sans compter la Nouvelle France couvrant d'immenses espaces en Amérique du Nord (Acadie, Canada et Louisiane). Légitiment, les Français étaient attachés à leurs provinces comme communautés d'enracinement basées sur une Histoire et une Culture.

Les provinces de l'Ancien régime étaient des communautés de Culture, d'Histoire et d'enracinement,



Proposition de découpage géométrique

Voulant rompre totalement avec l'Histoire de France, l'Assemblée constituante de 1789 proposa de **découper la France en environ 80 carrés de 18 lieues de côté**. Le modèle géométrique proposé par Sieyès fut finalement **abandonné au profit d'un découpage plus respectueux des réalités provinciales** prôné par Mirabeau. 83 départements furent ainsi créés en métropole et dont les limites épousaient peu ou prou les limites des anciennes provinces.



Nouveaux départements retenus

Rapprocher les régions des provinces historiques répond au besoin d'enracinement des Français dans leur Histoire et leur Culture (Bretagne, Normandie, Île de France, Lorraine...).



Les « Nouvelle régions » de 2016 furent un moyen de fabriquer des « espaces » comparables aux Länder allemands, des sortes de circonscriptions compatibles avec l'administration de l'Empire de l'UE.

La logique révolutionnaire de l'Empire de l'UE requiert un abandon de toute terre d'enracinement, raison pour laquelle l'Alsace, la Lorraine ou la Picardie furent supprimées.

Les départements furent créés à une époque où le déplacement des personnes se faisait à pied ou grâce à la force animale. Il est évident que la révolution des transports, sans compter la révolution numérique plus récente, modifie durablement la gestion administrative. Les moyens de transport rapides (autoroutes, voies ferrées...) ont d'une certaine manière « rétréci » la France et ceci sans compter la révolution numérique. Même s'ils n'ont plus l'importance qu'ils avaient à leur création, les départements peuvent continuer à être un territoire d'administration où s'exercent l'autorité de l'État avec en particulier un préfet, un groupement de gendarmerie ou d'autres services présentant une proximité physique raisonnable.

Les départements restent un espace privilégié pour faire respecter l'autorité de l'État (préfecture, groupement de gendarmerie...)

La commune doit être renforcée puisque c'est l'espace le plus proche de la vie quotidienne des Françaises et des Français.

Les communautés sont nécessaires à la vie collective lorsqu'elles apportent quelque chose de plus ou quelque chose de mieux. Le seul critère de discernement pour savoir si un regroupement de communes est bon serait de savoir si le maire et le conseil municipal ont toujours la capacité d'être efficacement au service de leur commune. L'avantage de la commune est par ailleurs que beaucoup d'élus sont au service des habitants soit gratuitement, soit avec une petite indemnité, et représentent par conséquent un faible coût pour la communauté.

La France lutte contre l'esclavage jusqu'à l'avènement de l'État moderne

Dans son Histoire, la France lutte contre l'esclavage et rachetait notamment les esclaves européens dont s'emparaient les Barbaresques d'Afrique du Nord. Le règne de Louis XIV, celui qui marqua la transition de l'État médiéval vers l'État moderne, c'est-à-dire un affranchissement du christianisme, établit malheureusement l'esclavage dans les colonies, rompant la tradition française qui s'y était toujours opposée, alignée dans ce domaine sur la position de l'Église catholique romaine.

La Loi « Taubira » de 2001 précise que « La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du XV^e siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité. ».

Vision partielle et partielle, seule la traite occidentale a été reconnue à ce stade

Condamner fermement tous les crimes contre l'humanité liés à l'esclavage

La mise en esclavage d'Européens chrétiens, par exemple au Moyen-Âge dans les Balkans par les Mamelouks, ou plus proche de notre époque l'enlèvement de chrétiens en Méditerranée occidentale par les pirates dits « barbaresques » partant des possessions de l'Empire ottoman pour écumer les mers prouvent que ce ne sont pas que les Européens qui participèrent à l'ignoble traite des esclaves.

Les pays impliqués dans l'esclavage devraient condamner les traites auxquelles ils participèrent, que la traite fut européenne transatlantique, arabo-musulmane méditerranéenne et transsaharienne, mais aussi intra-africaine. Ceci aurait pour mérite de reconnaître que de nombreux pays, pas seulement occidentaux, ont leur part de responsabilité.

La France doit promouvoir une dénonciation collective des crimes contre l'humanité liés à l'esclavage, permettant d'arrêter des processus de victimisation qui déresponsabilisent trop d'acteurs

L'entrée de la France dans la modernité philosophique et la naissance de l'État moderne inaugurèrent l'ère des massacres de masse

Avant l'apparition de l'État moderne, la théorie de la « guerre juste » élaborée par Saint Augustin puis Saint Thomas d'Aquin au Moyen-Âge (*jus ad bellum, jus in bello, jus post bellum...*) était parvenue à dompter, pour partie, la nature humaine en donnant une éthique à la guerre. L'émergence de l'État moderne et son corollaire, la déchristianisation, y mirent fin.

La Première République décida que les Vendéens seraient « hors-la-loi », c'est-à-dire privés de la protection de la loi. En effet, Robespierre considérait que la « protection sociale n'est dûe qu'aux citoyens paisibles ; il n'y a de citoyens dans la république que les républicains ». La Révolution française développa et mit en pratique le terrorisme d'État.

Sortir la Révolution française du champ de la propagande politique est nécessaire.

Garder la mémoire du génocide vendéen

Recourir au **Droit de la Cour pénale internationale** a permis, d'une certaine manière, d'« arbitrer » l'Histoire. La législation française considère pour sa part qu'il faut qu'il y ait « exécution d'un plan concerté », ce qui a aussi été démontré. Pour **garder la mémoire du génocide des catholiques vendéens** à l'instar de la reconnaissance du génocide des chrétiens Arméniens et de celui des Juifs, il convient de voter une loi tendant à la reconnaissance des opérations militaires en Vendée en 1793 - 1794 en tant que « crime de génocide » suivant la définition issue du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (traité qui a créé la CPI).

Après avoir reconnu le génocide des Juifs en Droit international après la Deuxième guerre mondiale, le génocide des chrétiens arméniens en Droit français en 2001, il convient de reconnaître le génocide des catholiques vendéens en Droit Français, une condition pour la pacification des esprits et la réconciliation des Français.

Une Culture française à défendre et à transmettre.

Il existe en France de **nombreuses cultures locales**, entre autres celles de ses **provinces**, de ses **villes** et de ses **villages**, mais il y a aussi une **Culture propre à la France**. La preuve en est que **beaucoup de Français**, mais aussi d'étrangers, **aiment la Culture française** pour l'idée qu'ils s'en font. Cette Culture est véhiculée **en premier lieu** par une langue, le français, qui en constitue un patrimoine majeur.

D'origine latine, le français est une langue permettant de penser le monde d'une manière propre. C'est la langue de l'honneur chevaleresque et de l'amour courtois, capable d'opérer un « miracle » lorsqu'il s'agit d'amour et de beauté. La Culture française peut s'approcher par les sens, notamment l'ouïe, la vue, le goût et l'odorat.

Une Culture française à défendre et à transmettre.

« la Nation existe « par » la culture et « pour » la culture, et elle est donc la grande éducatrice des hommes pour qu'ils puissent « être davantage » dans la communauté »
Jean-Paul II

La Femme au centre de la Culture française

La Culture française est celle qui donne aux **femmes une place primordiale**. Il serait même possible de penser que cette Culture en particulier a donné une place fondamentale à la Femme en lui reconnaissant sa **place unique dans l'humanité**, au **cœur de la Culture française** mais aussi européenne et occidentale.

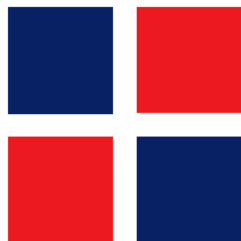
Au-delà de la Culture française, on peut ajouter que la France a une **âme**, et cette âme est française. Le patrimoine permet de toucher cette âme, il est donc d'une importance vitale.

Un patrimoine unique au monde à protéger et partager

Participer au mouvement France Libre Vraie Europe



Le mouvement pacifique France Libre Vraie Europe a pour ambition de rassembler largement les personnes qui veulent que la France recouvre sa liberté.



Libérer la France, sauver l'Europe

Les Françaises et Français libres qui veulent se joindre au mouvement France Libre Vraie Europe pour promouvoir la liberté de la France sont invités à partager largement ce manifeste. Ce document peut aider à convaincre certains de la nécessité de reconstituer la France en État d'une part et de promouvoir la Vraie Europe des États-Nations libres d'autre part.

Les Françaises et les Français libres qui voudraient approfondir certaines propositions de ce manifeste sont invités à se procurer l'ouvrage *La Nation face à l'Empire, Pour une France libre au cœur de la vraie Europe* dont ce manifeste puise quelques éléments.

Les Françaises et Français libres qui voudraient contribuer à définir plus avant la proposition politique du mouvement France Libre Vraie Europe sont invités à se mettre en rapport avec le mouvement et envoyer leurs propositions à l'adresse courriel suivante contribution@francelibrevraieeurope.fr

www.francelibrevraieeurope.fr